

# Goldman Sachs US Dollar Short Duration Bond Portfolio (le « Portefeuille »)

**Class R Shares (Acc)**

(ISIN: LU1416826953)

**un compartiment de Goldman Sachs Funds (le « Fonds »)**

**Le Portefeuille est géré par Goldman Sachs Asset Management Global Services Limited (la « Société de Gestion »), société faisant partie du groupe Goldman Sachs.**

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

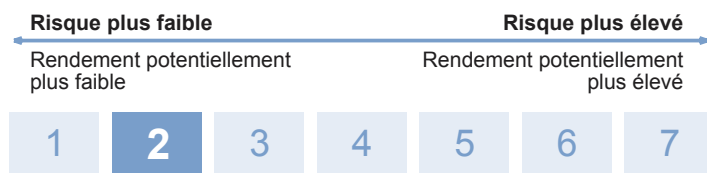
## Objectifs et politique d'investissement

- Le Portefeuille cherche à assurer des revenus et la croissance du capital à long terme.
- Le Portefeuille investit principalement en titres de créance à taux fixe à durée courte notés investment grade (ou équivalent) de tout type d'émetteur libellés en dollars américains. Le Portefeuille a une durée moyenne inférieure ou égale à trois ans. Les titres individuels ont soit une durée maximale jusqu'à maturité (pour les obligations) soit une durée moyenne pondérée (pour les titres adossés à des actifs (asset-backed securities) et les titres adossés à des créances hypothécaires (mortgage-backed securities)) inférieure ou égale à cinq ans au moment de l'achat. Le Portefeuille peut également investir dans des titres libellés dans d'autres devises que le dollar américain (et des techniques d'investissement peuvent être mises en œuvre afin de tenter de réduire le risque lié aux fluctuations de change par rapport au dollar américain).
- Le Portefeuille n'investit pas plus du tiers de ses actifs en autres titres et instruments. Le Portefeuille peut, dans certaines circonstances, détenir des placements limités en actions et en instruments similaires.
- Le Portefeuille n'investit pas plus du dixième de ses actifs dans d'autres organismes de placement collectif.
- Le Portefeuille peut investir plus de 20 % en titres adossés à des créances hypothécaires et à des actifs.
- Le Portefeuille a recours à des instruments dérivés dans le cadre de sa

politique d'investissement, pour obtenir une exposition aux taux d'intérêt, au crédit et/ou aux devises, et ce, afin de chercher à produire un rendement plus élevé, obtenir un effet de levier et se couvrir contre certains risques. Une part importante de l'exposition du Portefeuille peut être obtenue par le recours aux instruments dérivés. Un instrument dérivé est un contrat entre deux ou plusieurs parties dont la valeur dépend de la hausse et de la baisse de l'actif sous-jacent.

- Les actions du Portefeuille peuvent être rachetées quotidiennement sur demande.
- L'indicateur de référence est le Bloomberg Barclays U.S. Government/Credit 1-3 year Index (Total Return Gross) (USD). Il peut être tenu compte de cet indicateur de référence (dans la devise de référence du Portefeuille) dans le cadre de la gestion du Portefeuille. Cependant, vous devez être conscient que le Portefeuille est activement géré et n'est pas conçu pour suivre l'indicateur de référence. Les rendements peuvent s'éloigner sensiblement de la performance de l'indicateur de référence spécifié.
- Les revenus sont capitalisés dans la valeur de votre placement.
- La devise du Portefeuille est USD. La devise de la catégorie d'actions est USD.
- Veillez vous reporter au Prospectus pour prendre connaissance des détails complets de l'objectif et de la politique d'investissement.**

## Profil de risque et de rendement



Le profil de risque est basé sur les données historiques et peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Portefeuille. La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps. Un compartiment noté dans la catégorie la plus basse n'est pas forcément sans risque. Il est possible qu'un portefeuille dont le profil de risque est classé comme plus faible perde davantage de valeur qu'un portefeuille dont le profil de risque est plus élevé.

Le Portefeuille est classé en catégorie 2 car il investit principalement en titres à revenu fixe qui sont habituellement soumis à des niveaux de fluctuation des cours inférieurs à ceux des actions et instruments similaires.

Le capital n'est pas garanti.

### Autres risques importants :

- Risque de marché** - la valeur des actifs du Portefeuille est habituellement tributaire d'un certain nombre de facteurs, y compris les niveaux de confiance du marché sur lequel ils sont négociés.
- Risque opérationnel** - le Portefeuille peut subir des pertes importantes en raison d'erreurs humaines, de défaillances des systèmes et/ou des processus, de procédures ou de contrôles inadéquats.
- Risque de liquidité** - il se peut que le Portefeuille ne trouve pas dans tous les cas une autre partie souhaitant acheter un actif que le Portefeuille souhaite céder, ce qui pourrait avoir un impact sur la capacité du Portefeuille à répondre aux demandes de rachat à la demande.
- Risque de taux de change** - l'évolution des taux de change peut réduire ou augmenter les rendements qu'un investisseur peut s'attendre à recevoir, indépendamment des performances de ces actifs. Les techniques d'investissement utilisées, le cas échéant, pour tenter de réduire le risque des mouvements de change (couverture) peuvent ne pas être efficaces. Les opérations de couverture comportent également des risques supplémentaires associés aux instruments dérivés.
- Risque de dépositaire** - l'insolvabilité, les violations du devoir de diligence ou une faute professionnelle d'un dépositaire ou d'un sous-dépositaire responsable de la garde des actifs du Portefeuille peuvent entraîner une perte pour le Portefeuille.
- Risque de taux d'intérêt** - lorsque les taux d'intérêt augmentent, les cours

des obligations diminuent, reflétant ainsi la capacité des investisseurs à obtenir ailleurs un taux d'intérêt plus attractif sur leur argent. Les cours des obligations sont donc soumis aux mouvements des taux d'intérêt, qui peuvent se produire pour un certain nombre de raisons politiques ainsi qu'économiques.

- Risque de crédit** - le fait pour une contrepartie ou pour l'émetteur d'un actif financier détenu dans le Portefeuille de ne pas remplir ses obligations de paiement aura un impact négatif sur le Portefeuille.
- Risque lié aux instruments dérivés** - les instruments dérivés sont très sensibles aux fluctuations de valeur des actifs sous-jacents auxquels ils sont adossés. Certains instruments dérivés peuvent entraîner des pertes supérieures au montant initialement investi.
- Risque de contrepartie** - il se peut qu'une partie avec laquelle le Portefeuille conclut des opérations ne remplisse pas ses obligations, ce qui pourrait entraîner des pertes.
- Risque de levier** - le Portefeuille peut fonctionner avec un grand nombre d'effets de levier. Un effet de levier survient lorsque l'exposition économique engendrée par l'utilisation d'instruments dérivés est supérieure au montant investi. Cet effet de levier peut accentuer les fluctuations de la valeur du Portefeuille et entraîne de ce fait un niveau élevé de risque, dont le risque de subir des pertes importantes.
- Risque lié aux titres adossés à des créances hypothécaires (mortgage-backed securities « MBS ») et aux titres adossés à des actifs (asset-backed securities « ABS »)** - les créances hypothécaires auxquelles sont adossés les MBS et les actifs auxquels sont adossés les ABS peuvent être remboursés avant la date requise, ce qui entraîne des rendements plus faibles.
- Pour obtenir des informations plus détaillées sur les risques associés à un placement dans le Portefeuille, veuillez vous reporter à la section du Prospectus intitulée « Considérations sur les Risques » et consulter vos conseillers professionnels.**

## Frais

Les frais que vous payez servent à supporter les coûts de fonctionnement du Portefeuille, y compris les frais de commercialisation et de distribution. Ces frais ont pour effet de réduire la croissance potentielle de votre placement.

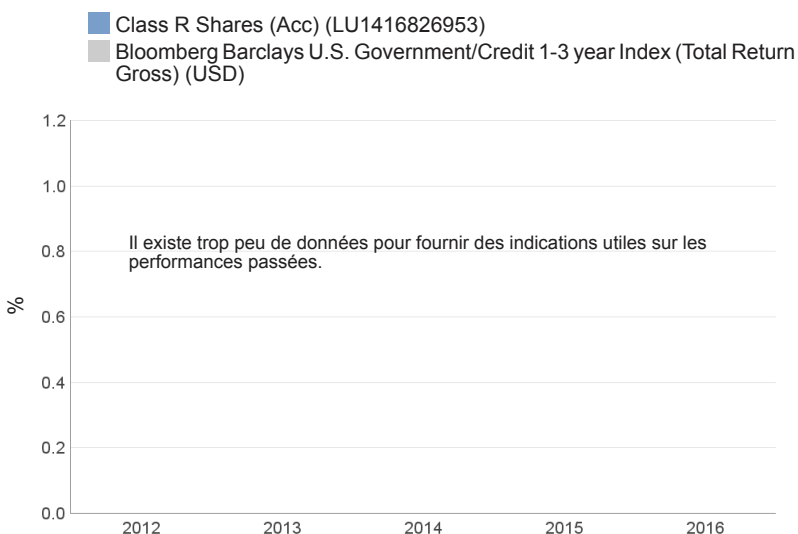
| Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement                                                                                                                                |       |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| Frais d'entrée                                                                                                                                                                        | 5.50% |
| Frais de sortie                                                                                                                                                                       | Aucun |
| Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. |       |
| Frais prélevés sur une année                                                                                                                                                          |       |
| Frais courants                                                                                                                                                                        | 0.34% |
| Frais prélevés dans certaines conditions                                                                                                                                              |       |
| Commission de performance                                                                                                                                                             | Aucun |

Le cas échéant, les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des maxima et dans certains cas ils pourraient être moindres ; veuillez contacter vos conseillers professionnels pour plus d'informations.

Les frais courants indiqués ici sont estimatifs. Ce montant se base normalement sur les frais réels de l'exercice précédent, mais les dépenses de fonctionnement pour cette catégorie d'actions sont passées, avec effet le 1er janvier 2017, d'un taux fixe à un taux variable avec un plafond. Le montant estimatif indiqué ici prend ce changement en compte et donne une idée plus claire des frais futurs par rapport à un montant calculé sur la base des frais de l'exercice précédent. Le montant exact des frais sera indiqué dans le rapport annuel du Fonds pour chaque exercice. Ce montant exclut les coûts d'opérations (comprenant des impôts et commissions de courtage) prélevés sur l'actif du Portefeuille et susceptibles d'affecter les rendements de votre placement, et les commissions de performance (le cas échéant).

**Pour plus d'informations concernant les frais, veuillez vous reporter à la section du Prospectus du Fonds intitulée « Commissions et frais » et au supplément correspondant au Portefeuille.**

## Performances passées



Le Portefeuille a été lancé en juin 2016. La Catégorie d'actions a été lancée en juin 2016.

Soyez conscient que les performances passées ne préjugent pas des performances futures qui peuvent varier.

## Informations pratiques

**Dépositaire** : State Street Bank Luxembourg S.C.A.

**Informations complémentaires** : Le Prospectus, les rapports annuel et semestriel et les derniers cours des actions sont disponibles sans frais au siège social du Fonds, auprès du Gestionnaire, du gestionnaire administratif ou des distributeurs du Portefeuille. Le Prospectus est disponible en anglais, en français, en allemand, en italien et en espagnol.

Le présent document porte sur un seul Portefeuille du Fonds et le Prospectus et les rapports annuel et semestriel sont établis pour l'ensemble du Fonds.

Le Fonds est une société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois avec responsabilité séparée entre les portefeuilles. Les actifs du Portefeuille dans lequel vous avez investi ne doivent donc pas être utilisés pour acquitter les dettes d'autres portefeuilles. Ceci n'a cependant pas été validée dans d'autres juridictions.

**Échanges entre Portefeuilles** : Les actions sont disponibles dans d'autres catégories d'actions et dans d'autres devises, comme cela peut être spécifié dans le Prospectus. Les Actionnaires peuvent demander que leurs actions de toute catégorie d'actions de tout portefeuille soient converties en actions de toute catégorie d'actions d'un autre portefeuille, sous réserve des conditions prévues dans le Prospectus (des frais peuvent s'appliquer).

**Déclaration concernant la responsabilité** : Le Fonds peut être tenu responsable uniquement sur la base de toute déclaration contenue dans le présent document qui serait trompeuse, inexacte ou en contradiction avec les parties pertinentes du Prospectus du Fonds.

**Législation fiscale** : Les investissements du Portefeuille peuvent être soumis à l'impôt dans les pays dans lesquels il investit. De plus, ce Portefeuille est soumis au droit et à la réglementation fiscaux du Luxembourg, qui peuvent avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle et sur votre placement. Pour plus d'informations, veuillez consulter vos conseillers professionnels.

**Politique de rémunération** : De plus amples informations relatives à la politique de rémunération à jour du Gestionnaire, en ce compris une description de la manière dont la rémunération et les avantages sont fixés et régis par le Gestionnaire, sont disponibles sur [http://www.goldmansachs.com/gsam/docs/funds\\_international/legal\\_documents/others/gsamgsl-camp-summary.pdf](http://www.goldmansachs.com/gsam/docs/funds_international/legal_documents/others/gsamgsl-camp-summary.pdf), et un exemplaire papier peut être obtenu sans frais et sur demande.